

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

2021-023

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

DOMAINE :

Domaine et  
Patrimoine

Séance du Comité Syndical du 22 juillet 2021 à 18 heures 00

L'an deux mille vingt et un et le vingt-deux juillet à dix-huit heures

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

SOUS DOMAINE :

Limites séparatives

Légalement convoqué s'est rassemblé en assemblée ordinaire à la Halle aux Grains, 15 place de la République, 11400 Castelnaudary.

OBJET :

Demande d'accès à  
l'espace écologique de  
Belpech

Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président du SMICTOM de l'Ouest Audois.

Présents :

Le nombre de  
conseillers en service  
est de 40

ANDRIEU Francis, ANTOINE Hervé, AVERSENG Jean-Luc, BACHARAN Max, BATIGNE Robert, BOUSQUET Sébastien, BRUNEL Christophe, CAU Marie-Paule, COSTE Gilbert, DANJOU Jacques, DEMANGEOT François, DEUMIER Jean-Marc, FABRE Danielle, FABRE Jocelyne, GREFFIER Philippe, HENNEBELLE Jean-Luc, LAMARQUE Gérard, OURLIAC Christian, PECH Bernard, PELISSIER Alain, PRADEL Christophe, ROSALIE Eric,

Rendue exécutoire

Absents remplacés :

Convocation du  
Comité en date du :

06 juillet 2021

OURLIAC Jean-François par Mme MILLECAMP Evelyne  
MAERTEN Didier par KOPF Fabrice

Absents excusés :

Affichage en date  
du :

06 juillet 2021

ALRIC Didier, ASENSIO Brice, BAURES Jean-Louis, CAZENAVE Serge, DU FAYET DE LA TOUR Eric, FRONT Gérard, LEMOINE Cédric, PAINCO Paul, PASSEMAR Aurélien, PEYRAS Benjamin, PUJOL Michel, POUSSIER Grégory, QUAGLIERI Jean-Pierre, SOLER Floréal, VIDAL Pierre, VIOLA André.

Date du comité  
syndical :

22 juillet 2021

ASENSIO Brice donne procuration à M. GREFFIER Philippe

Secrétaire de séance : OURLIAC Christian

Délibération n°  
2021023

**Contexte :**

Monsieur le Président expose : que le SMECTOM du Plantaurel demande l'accès à notre espace écologique de Belpech pour les habitants de :

- Gaudies : 249 habitants
- Trémoulet : 129 habitants
- La Bastide de Lordat : 295 habitants

Pour un total de 673 habitants du département de l'Ariège, vu la proximité de ces communes envers l'espace écologique de Belpech.

Une convention sera mise en place, celle-ci sera calculé par habitant suivant le coût réel indiqué sur le dernier rapport annuel.

**LE COMITE SYNDICAL**

**Où l'exposé de Monsieur le Président  
Après en avoir délibéré**

**Décide :**

D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention pour autoriser l'accès aux habitants de Gaudies, Trémoulet et La Bastide de Lordat à l'espace écologique de Belpech.

**Voix pour : 23**  
**Voix contre : 0**  
**Abstention : 0**

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.



Fendeille, le 22 juillet 2021

*Le Président*

**Philippe GREFFIER**

